

Délibérations

Reçu au contrôle de légalité le 1^{er} juillet 2025

Publié le 1^{er} juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 10 heures, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni au siège de Decoset, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de cette séance, le Comité syndical a été à nouveau convoqué pour le vendredi 23 mai à 14h00 et a pu valablement délibérer sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Etaient présents : M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir : MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE) pouvoir à M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient absents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BARGE ANSELME (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), MME RIVOIRE (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE),

Date de la convocation : JEUDI 19 JUIN 2025

Secrétaire de séance : M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU)

D2025-17 – Approbation du compte administratif relatif à l'exercice 2024

Le rapport du compte administratif de l'exercice 2024 est joint à la présente délibération.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif est dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Considérant que Monsieur Vincent TERRAIL NOVES, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2024 les finances du Syndicat Mixte DECOSET en poursuivant le recouvrement de toutes les recettes et en n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2024 ;

Il est proposé de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes de l'année	87 996 259,96 €	41 230 117,88 €	129 226 377,84 €
Dépenses de l'année	72 808 450,69 €	45 624 688,76 €	118 433 139,45 €
Résultat de l'année	15 187 809,27 €	-4 394 570,88 €	10 793 238,39 €
Reprise résultat antérieur	25 844 034,58 €	964 218,20 €	26 808 252,78 €
Résultat total	41 031 843,85 €	-3 430 352,68 €	37 601 491,17 €
RAR recettes		1 952 531,86 €	1 952 531,86 €
RAR dépenses		934 708,75 €	934 708,75 €
Résultats RAR		1 017 823,11 €	1 017 823,11 €
Résultat final après RAR	41 031 843,85 €	-2 412 529,57 €	38 619 314,28 €
Dont affectation	2 412 529,57 €		
Dont report à nouveau	38 619 314,28 €		

Vu les articles L1612-12 et L 1612-13 du Code général des Collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vus les délibérations D2023-72, D2024-20- et D2024-44 approuvant respectivement le Budget primitif 2024, la décision modificative n° 1 et la décision modificative n°2 de l'exercice 2024,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen
- DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et les crédits annulés

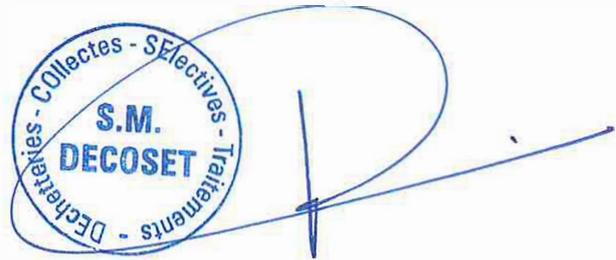
Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance

M. BOUCHE



	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	16	16	32
Nombre de voix par délégué	2	1	48
Présents	2	1	3
Votants	2	1	3
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	4	2	6
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	4	2	6